L'INFORMATION : UN ENJEU POUR LES CONSOMMATEURS EUROPÉENS

Du même auteur:

Sistemas de gestão empresarial, édition de l'Associação dos

Estudantes do Instituto Superior de Economia, Université

Technique, Lisbonne, 1985.

A adesão de Portugal à CEE, uma opção historica, um impera-

tivo de desenvolvimento, édition de l'Associação dos Estudantes

do Instituto Superior de Economia, Université Technique,

Lisbonne, 1985.

Eureka-Programme Bolivar, un nouveau paradigme pour la

coopération technologique internationale, édition du Centre

d'Etudes et Documentation Européenne, Instituto Superior de

Economia e Gestão, Université Technique, Lisbonne, 1992.

La dynamisation des initiatives locales, une force synergique de

développement, L'Harmattan, Paris, 1997.

Le secteur privé, moteur du développement des pays ACP,

L'Harmattan, Paris, 2000.

 $\Diamond \Diamond \Diamond$

Les opinions exprimées dans ce livre sont personnelles et n'engagent en

aucune façon les institutions où l'auteur travaille.

José Antonio SEQUEIRA CARVALHO

L'INFORMATION : UN ENJEU POUR LES CONSOMMATEURS EUROPÉENS

Préface de Joseph Daul

A mon père,

Angelico Sequeira Carvalbo, qui m'a appris le sens de la comprébension des bommes et de la justice.

Préface

En ce début de siècle et de millénaire, nous avons le devoir de penser différemment pour préparer une société nouvelle qui, tout en tenant compte des acquis positifs du passé, sache construire un avenir commun de bien-être et de sécurité pour le citoyen européen.

L'ouvrage du Professeur José Antonio Sequeira Carvalbo nous rappelle très justement que l'homme est placé au coeur de la société et de la vie économique. De ce fait, l'information est devenue pour lui un domaine nécessaire et indispensable.

La liberté d'entreprendre, la liberté de choisir nos biens et nos services ne peuvent se concevoir, dans un contexte de libre-échange, que si les citoyens et les consommateurs disposent d'une information adéquate leur permettant de protéger leur sécurité physique et leurs intérêts économiques.

Au niveau de la sécurité alimentaire, les filières doivent s'organiser afin de garantir une information fiable des citoyens sur les aliments qu'ils consomment. C'est ce qu'a réalisé la filière française de la viande bovine, grâce à la mise en place du principe de traçabilité.

En effet, la traçabilité a permis de suivre les produits de l'élevage jusqu'au point de vente et de garantir ainsi l'origine et la qualité de la viande.

Les éleveurs français, aussi bien que tous les acteurs de la filière viande, savent que la mise en place des outils permettant une plus grande transparence des marchés et une meilleure information du consommateur implique un coût.

Ce coût pourrait conduire à défavoriser les produits faisant cet effort d'information, mais l'on peut espérer que dans nos sociétés, le citoyen sera prêt à payer un prix raisonnable lui garantissant la liberté de choisir en connaissance de cause les produits alimentaires qu'il consomme.

Cela étant, les problèmes des consommateurs, des entreprises et du fonctionnement des marchés sont bien connus du Professeur José Antonio Sequeira Carvalho qui est Docteur d'Etat en gestion de l'Université de Paris-Dauphine et Professeur titulaire de gestion et d'économie d'entreprise à l'Université Technique de Lisbonne.

Il fut disciple de grands spécialistes de l'économie sociale et de l'économie de l'entreprise de l'Université de Paris comme les Professeurs Alain Cotta, Henri Bartoli et Jacques Lecaillon. A Bruxelles, au sein du Service Politique des Consommateurs de la Commission européenne, il a été responsable, pendant quelques années, de l'information des consommateurs, ce qui fait de lui un expert et un connaisseur critique de ce domaine, non seulement au niveau national, mais aussi européen.

Cette expérience professionnelle l'a particulièrement marqué et a fait de lui un militant attentif et indéfectible de la cause de la défense et de l'information des consommateurs. Une cause qui

constitue à la fois l'objectif et le fil conducteur de son dernier livre.

Au-delà des concepts, cet ouvrage offre au lecteur des pistes de réflexion pratiques pour améliorer l'information des consommateurs. Il nous invite collectivement à intégrer les démarches de cette information comme étant au centre de tout processus de construction d'une Europe dans laquelle prévalent la qualité de vie et la sécurité alimentaire pour tous ses citoyens.

Joseph Daul Vice-président de la Commission de l'Agriculture du Parlement européen Ancien président du Centre d'Information des Viandes (France)

Introduction

Nous vivons aujourd'hui dans une société de plus en plus fondée sur l'information; elle nous envoie tous les jours une multitude d'images, de messages et de symboles véhiculés à travers de nombreux supports matériels et moyens techniques diversifiés.

Une partie de l'information n'a pour nous que peu d'intérêt ou est simplement superflue, ou alors elle revêt un caractère ludique, sans aucune utilité immédiate.

Cependant, une partie importante de l'information est essentielle à notre existence quotidienne. En tant qu'acteurs économiques, nous achetons et utilisons des produits et des services dont la consommation est nécessaire non seulement pour assurer notre survie physique mais aussi pour nous faire remplir les fonctions de membres de la société dans laquelle nous vivons.

L'information est donc indispensable pour nous permettre d'assumer pleinement notre rôle économique de consommateurs et pour nous aider à mieux nous protéger des risques physiques et économiques liés aux actes d'achat et de consommation.

Le rôle de l'information pour la protection des consommateurs européens s'est accentué au cours des dernières décennies en raison de l'augmentation des risques liés à l'ouverture de plus en plus grande de l'espace économique et des marchés européens aux forces économiques et aux flux de marchandises liés à la mondialisation croissante de l'économie européenne.

L'importance de la protection des consommateurs n'a été reconnue par les responsables politiques européens que dans les années 70, c'est-à-dire presque quinze ans après la signature du Traité de Rome. D'abord, avec la création en 1973, du Comité Consultatif des Consommateurs (le C.C.C.) Puis, ce n'est qu'à partir de 1975 que la Communauté européenne a mis sur pied une politique communautaire de protection des consommateurs digne de ce nom. Toutefois, cette politique n'a été inscrite officiellement en tant que politique communautaire qu'en 1996 dans l'article 129 du Traité de Maastricht (devenu l'article 153 dans le Traité d'Amsterdam).

Nous aurons l'occasion de montrer dans ce livre que la dimension information et le droit des citoyens à l'information jouent un rôle de tout premier plan dans le cadre de la politique communautaire de protection des consommateurs. Aujourd'hui,

ceci est reconnu partout dans le monde, à divers degrés, selon le niveau de développement des pays.

Ce sont précisément les enjeux, les objectifs, les moyens et l'importance de la politique communautaire en matière d'information des consommateurs, qui constituent l'objet de ce livre.

Tout au long de cette étude, nous essayons de montrer de quelle façon une information adéquate constitue non seulement un moyen essentiel de protection, mais aussi un facteur d'amélioration de la qualité de vie pour les consommateurs européens.

L'importance capitale d'une telle information est liée au fait que ni les contrôles les plus rigoureux, ni l'existence d'une législation efficace, appliquée selon les principes de précaution¹ les plus stricts, ne peuvent garantir une sécurité et une protection totale pour les consommateurs.

Dans leur rapport remis au Premier ministre Lionel Jospin, Philippe Kourilsky et Geneviève Viney définissent le principe de précaution comme "l'attitude que doit observer toute personne qui prend une décision concernant une activité dont on peut raisonnablement supposer qu'elle comporte un danger grave pour la santé ou la sécurité des générations actuelles ou futures ou pour l'environnement".

En effet, afin de mieux se protéger, ces derniers ont besoin d'être informés sur la qualité des produits et les conditions des marchés.

Des politiques efficaces de protection et d'information des consommateurs doivent être mises en place au niveau européen. Ces politiques sont composées de panoplies très diversifiées d'instruments législatifs, administratifs et opérationnels dont l'objectif est d'aider les consommateurs à satisfaire d'une façon adéquate leurs différents besoins d'information. Les moyens d'information des consommateurs vont du conseil direct de proximité, à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication ; ils comprennent également des outils devenus de nos jours d'utilisation courante, comme l'étiquetage et les tests comparatifs.

Etant donné l'efficacité nécessairement limitée des instruments législatifs et des actions administratives publiques pour toucher directement les consommateurs au niveau individuel, les organisations et les acteurs de la société civile sont les agents les plus efficaces pour la mise en oeuvre de ces politiques.

En conclusion, nous attirons l'attention des lecteurs sur la nécessité d'aller au-delà de la simple opération d'information, car les consommateurs doivent apprendre à s'informer et à prendre des décisions adéquates pour mieux se protéger dans les situations de marché. L'amélioration de la conscience éthique des acteurs économiques, de même que la nécessité de changer de façon radicale les méthodes de production et de commercialisation des produits consommés par les citoyens constituent également des facteurs qui doivent nécessairement accompagner les efforts d'information mis en oeuvre pour la protection des consommateurs.

Eu égard à l'impact au niveau de l'opinion publique et à la vague d'indignation et d'inquiétude dont les citoyens ont été saisis face à des phénomènes tels que ceux du "sang contaminé", de la maladie de la "vache folle"², du boeuf traité aux hormones, des organismes génétiquement modifiés, des aliments contaminés par des dioxines ou des listérias, l'importance de l'information des consommateurs est aujourd'hui reconnue par tous les citoyens européens.

Son nom scientifique est l'encéphalopathie spongiforme transmissible. Sa transmission à l'homme a déterminé l'apparition d'une variante de la maladie de Creutzfeld-Jacob contre laquelle il n'existe pas encore une thérapie efficace.

Ces phénomènes ont mis en évidence, d'une façon dramatique pour tous les citoyens européens et ce, surtout dans le contexte du Marché Intérieur et de l'ouverture des frontières de l'Union européenne à la mondialisation, le besoin impératif d'une politique communautaire efficace d'information et de protection des consommateurs.

I. Les consommateurs européens face aux enjeux de la mondialisation

Bien que les racines de la mondialisation du système économique international depuis quelques siècles déjà soient liées aux origines historiques des échanges commerciaux et des transports de marchandises à l'échelle planétaire, ce mouvement de globalisation du fonctionnement du système économique mondial ne s'est considérablement accentué que depuis une vingtaine d'années.

Cette accentuation de la mondialisation de l'économie s'est structurée sous l'effet conjoint de puissants facteurs comme : la libéralisation et la déréglementation des relations commerciales et des flux financiers, les progrès des moyens de transport et des techniques de communication, ainsi que l'impact structurel sur le système économique mondial des stratégies des entreprises multinationales.

Un véritable système économique mondial s'est donc constitué et a imposé de plus en plus ses contraintes aux Etats, aux entreprises et aux collectivités nationales. Cette mondialisation, qui a accru les interdépendances et l'intégration des économies